

COMMUNIQUÉ

8 décembre 2020

Sujet :

Subvention Programme de soutien aux fédérations sportives Québécoises (PSFSQ) 2020-2023

Le 12 octobre dernier, notre ministre délégué au sport à l'éducation, Mme Isabelle Charest, a fait une allocution du programme de subvention 70 millions pour le prochain exercice financier pour l'ensemble des fédérations sportives.

Pour les trois prochaines années. Sous l'octroi des crédits appropriés, conformément à la loi, une aide financière maximale de 28 403\$ est allouée à la fédération de pétanque dans le cadre du PSFSQ pour les exercices financiers 2020-2021;2021-2022 et 2022-2023.

Suite à la prise de connaissance de notre subvention réduite, le CA a émis une demande de révision, qui nous a été refusée.

Vous comprendrez qu'une baisse de notre subvention pour les prochaines années engendrera une révision de notre plan budgétaire.

Votre CA est déjà au travail sur divers mécanismes qui seront mis en place progressivement durant les prochaines saisons afin de satisfaire les différents critères établis par le gouvernement afin de tenter de récupérer une partie de la subvention.

Au plaisir de vous revoir sur les terrains en grand nombre.

Alexander Bendi

Président